

LE CONSEIL EN 4 POINTS

1. Révision des listes électorales.

A compter de 2019, les listes des communes seront désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'Insee et actualisé en permanence. Terminée la commission de révision des listes électorales et transfert de la compétence aux mairies pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation. Ces décisions seront soumises à une commission de contrôle qui sera constituée de 5 élus dans les communes de plus de 1 000 habitants. Pour la commune de Saint-Hélen, elle sera composée de 3 élus issus de la liste ayant obtenu le plus de suffrages, et de 2 élus issus de la liste en ayant obtenu le moins. Ainsi, ce sont Mesdames et Messieurs Briot, Mousset, Boursicot, Tréhel et Boixière qui y siégeront. La réforme va donner lieu à une nouvelle édition de l'ensemble des cartes électorales, chaque électeur se voyant désormais attribuer un « identifiant national d'électeur » (INE) unique et permanent.

2. Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

En ce qui concerne l'habitat, les objectifs chiffrés ont été

annualisés et revus sur une période de 14 ans (2018/2032). L'objectif de construction est de 670 logements neufs par an et la consommation foncière maximale de 450 ha pour l'ensemble de l'agglomération. Cela doit permettre de lutter contre l'étalement urbain défini par le Scot. Une enquête publique se tiendra du 15 août au 30 septembre 2019.

3. Travaux restaurant scolaire

La commission des travaux propose de mener de front les travaux d'extension avec la mise aux normes de la partie cuisine et la rénovation de la toiture. Le centre de gestion ayant confirmé qu'au vu du montant des travaux, un appel d'offres n'était pas nécessaire, la commune a choisi le même architecte que celui qu'elle avait mandaté pour l'extension de la garderie, à savoir Olivier Haslé.

4. Voeux

Enfin, la cérémonie des vœux à la population est arrêtée pour le 6 janvier à 11 h dans la salle des fêtes de la commune. À cette occasion les prix du concours de dessin sur le thème « La magie de Noël », seront officiellement remis aux participants.